

Département de l'Aude Arrondissement de Narbonne Délibération n° D2025-04-14-15 Conseillers municipaux en exercice : 14 Convocation en date du 02/04/2025	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – EGALITÉ – FRATERNITÉ Commune de SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE <u>Conseil Municipal du 14-04-2025</u> Le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent de la Cabrerisse, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Xavier DE VOLONTAT, Maire. Présents : BENSEN Christian, BONNERY Patrick, CLAYRAC Georges, CROS Francette, CROUSILLAC Pascal, DAYER Christine, DE VOLONTAT Xavier, FABRE Eric, LABADIE Pierre, RAMONE Jean-Luc Absents : POUS Joël, VIDAL Mathilde. Empêchés : CASSIGNAC Fabien, CHORTO Christiane. Procurations : CHORTO Christiane à DAYER Christine. Secrétaire de séance : DAYER Christine.
OBJET : 2025/15	<u>Admission en non-valeurs de créances irrécouvrables sur le budget M49.</u> Considérant la demande du Comptable Public de lui accorder décharge pour admettre en non-valeurs les titres, cotes ou produits évaluées au montant de 2 952,99 euros, car n'ayant pas pu être recouvrés sur le budget du service eau-assainissement de la commune de Saint Laurent de la Cabrerisse, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer. LE CONSEIL MUNICIPAL <u>Ouï</u> l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, <u>Décide</u> d'accorder la décharge demandée ci-dessus au Comptable Public pour le montant de 2952,99 euros. (Etat joint en annexe) Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0
Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an ci-dessus. Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication. Pour extrait certifié conforme. Envoyé en préfecture le 16/04/2025 Reçu en préfecture le 16/04/2025 Publié le 16 AVR. 2025 ID : 011-211103510-20250414-D2025_04_14_15-DE La secrétaire de séance, Christine DAYER  Le Maire, Xavier DE VOLONTAT 	